

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE (CNSP)

**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT ANNUEL 2024 DE MISE EN
ŒUVRE DES ACTIVITES DU MINISTERE
DE L'HYDRAULIQUE, DE
L'ASSAINISSEMENT ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

janvier 2024

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	2
INTRODUCTION.....	3
I. BILAN DES REALISATIONS PHYSIQUES	5
1.1. Domaine de l'Environnement	5
1.1.1. Traitement des terres dégradées	5
1.1.2. Traitement des dunes.....	10
1.1.3. Lutte contre les plantes envahissantes terrestres	11
1.1.4. Lutte contre les plantes envahissantes aquatiques.....	12
1.1.5. Régénération Naturelle Assistée (RNA)	13
1.1.6. Production de plants forestiers	14
1.1.7. Superficies plantées.....	15
1.1.8. Ouverture des bandes pare-feu	16
1.1.9. Empoisonnement des mares	18
1.1.10. Production de poisson	18
1.1.11. Production des Produits Forestiers Non Ligneux (Moringa, gomme et miel) .	19
1.1.12. Synthèse des réalisations du sous-secteur de l'environnement.....	20
1.2. Domaine de l'Hydraulique, de l'Assainissement et du Cadre de Vie	21
1.2.1. Hydraulique Urbaine.....	21
1.2.2. Hydraulique Villageoise	21
1.2.3. Hydraulique Pastorale	22
1.2.4. Hygiène et de l'Assainissement	24
1.2.5. Connaissance, du Suivi et de la Protection des ressources en eau.....	25
II. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET GOUVERNANCE.....	26
2.1. Renforcement des capacités	26
2.1.1. Renforcement des capacités techniques	26
2.1.2. Renforcement des capacités logistiques.....	27
2.2. Gouvernance du secteur	28
III. EFFETS INDUITS DES REALISATIONS.....	29
IV. DIFFICULTES RENCONTREES	30
CONCLUSION	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation des terres agricoles dégradées traitées en 2024.....	6
Tableau 2 : Situation des terres sylvicoles dégradées traitées en 2024	7
Tableau 3 : Situation des terres pastorales dégradées traitées en 2024	8
Tableau 4 : Situation de l'ensemble des terres dégradées traitées en 2024	9
Tableau 5 : Situation des dunes traitées en 2024.....	10
Tableau 6 : Situation de la lutte contre les plantes envahissantes terrestres en 2024	11
Tableau 7 : Situation de la lutte contre les plantes envahissantes aquatiques en 2024	12
Tableau 8 : Situation de la RNA en 2024.....	13
Tableau 9 : Situation de la production des plants forestiers	14
Tableau 10 : Situation des superficies plantées en 2024	15
Tableau 11 : Situation des bandes pare-feu en 2024	16
Tableau 12 : Situation des cas de feux de brousse en 2024.....	17
Tableau 13 : Situation des mares empoisonnées en 2024.....	18
Tableau 14 : Situation de la production de poisson en 2024.....	18
Tableau 15 : Situation de la production des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) en 2024.....	19
Tableau 16 : Synthèse des réalisations 2024	20
Tableau 18: Réalisations des ouvrages hydraulique en milieu villageois	21
Tableau 19: Réalisation des ouvrages hydraulique en milieu pastoral.....	23
Tableau 20 : Bilan des réalisations d'hygiène, d'assainissement et des déchets.....	24
Tableau 21: Réalisations dans le domaine de la connaissance, du suivi et de la protection des Ressources en eau.....	25
Tableau 24 : Matériel acquis	27

INTRODUCTION

Conformément au DECRET N02023-068/P/CNSP du 08 septembre 2023 Portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et du Ministre Délégué, le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement est chargé, en relation avec les Ministres concernés, de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière d'hydraulique, d'assainissement et de l'environnement, conformément aux orientations définies par le CNSP.

Dans le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement, il exerce les attributions suivantes :

- la définition et la mise en œuvre des stratégies dans les domaines de l'eau et de l'hygiène et de l'assainissement ;
- l'élaboration et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière d'eau et d'assainissement ;
- l'approvisionnement en eau potable des communautés humaines et du cheptel ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) ;
- l'inventaire des ressources hydrauliques et l'établissement de rapports périodiques sur l'état des ressources en eau ;
- l'identification, la conservation et la protection des eaux souterraines et de surface ;
- la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau ;
- le contrôle de l'exploitation des infrastructures hydrauliques et de la gestion des services publics d'alimentation en eau potable •
- la gestion des relations avec les organismes nationaux intervenant dans son domaine de compétence.

Dans le domaine de l'environnement, il exerce les attributions suivantes :

- La définition et la mise en œuvre des stratégies dans les domaines de la restauration et de la préservation de l'environnement, de la lutte contre la désertification, des changements climatiques, de la biodiversité, de la biosécurité, de la gestion durable des ressources naturelles et des zones humides et du développement durable ;
- la prise en compte des politiques et stratégies en matière d'environnement et de développement durable dans les autres politiques et stratégies sectorielles nationales ;
- la définition et l'application des normes en matière d'environnement et du développement durable •
- L'élaboration et l'application des textes législatifs et réglementaires, en matière d'environnement, de biosécurité, et de gestion durable des terres, des ressources forestières, fauniques, halieutiques, apicoles, des zones humides et du développement durable ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan forestier national, la réalisation de l'inventaire forestier national et l'établissement.
- L'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des projets de développement en matière d'environnement, de biosécurité, de lutte contre la désertification, de préservation de la biodiversité, de lutte contre les effets de changements climatiques, des zones humides et de développement durable ;
- L'identification, la conservation et la protection des zones humides, de la biodiversité, des ressources forestières, fauniques, halieutiques et apicoles ;
- La validation des rapports des évaluations environnementales des programmes et projets de développement, la délivrance des certificats de conformité environnementale, la réalisation du suivi environnemental et écologique, des audits et des bilans

environnementaux ; - La gestion des relations avec les organismes nationaux et les organisations et institutions internationales intervenant dans son domaine de compétence.

En ce qui concerne l'exécution de l'année 2024, des événements majeurs ont intervenus notamment, le ralentissement, voire l'arrêt des financements de certains partenaires techniques et financiers suite aux sanctions de la CEDEAO au Niger. Ceci a impacté les performances dans le bilan annuel du ministère.

Le présent rapport annuel de suivi de la performance du secteur de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement donne le niveau d'exécution des activités au titre de l'année 2024. Il est structuré comme suit :

- Bilan des réalisations physiques ;
- Renforcement des capacités et gouvernance ;
- Effets induits des réalisations ;
- Difficultés rencontrées.

I. BILAN DES REALISATIONS PHYSIQUES

Il s'agit à ce niveau de faire l'état de mise en œuvre des actions physiques retenues au niveau de chaque région.

1.1. Domaine de l'Environnement

Les actions du domaine de l'environnement visent d'une part la restauration et la gestion durable des écosystèmes et d'autre part l'amélioration des conditions de vie des populations à travers :

- la restauration de la base productive au moyen des travaux de conservation des eaux des sols/défense et restauration des sols (CES/DRS) et des plantations ;
- la protection des écosystèmes et l'amélioration du cadre de vie par la réalisation des pare-feux, la lutte contre les plantes envahissantes,
- la conservation de la biodiversité et l'amélioration de l'état nutritionnel des populations par la valorisation des produits forestiers non ligneux et l'empeusement des mares et retenues d'eau.

1.1.1. Traitement des terres dégradées

Il s'agit de récapituler l'état de mise en œuvre du volet mécanique et biologique des activités de Conservation des Eaux de Surface et Défense et Restauration des Sols (CES/DRS) réalisé durant l'année 2024 tant par l'Etat que par ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le but visé par les travaux de CES/DRS est d'améliorer les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, de protéger les cours d'eau et les infrastructures socio-économiques contre l'ensablement.

En matière de traitement des terres dégradées, les tableaux 1, 2 3 rapportent les efforts réalisés respectivement sur les terres agricoles, sylvicoles et pastorales dégradées. Quant au tableau 4, il rapporte les réalisations cumulées par régions et par types de financement.

Tableau 1 : Situation des terres agricoles dégradées traitées en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	2 398	-	0	14	2 771	14	2 771	1%	665	1 995	5
Diffa	1 542	-	0	1 149	229 892	1 149	229 892	75%	55 174	165 522	418
Dosso	4 141	-	0	1 374	274 894	1 374	274 894	33%	65 975	197 924	500
Maradi	7 025	-	0	8 283	1 656 636	8 283	1 656 636	118%	397 593	1 192 778	3 012
Niamey	318	-	0	0	0	0	0	0%	0	0	-
Tahoua	8 159	-	0	4 471	894 265	4 471	894 265	55%	214 624	643 871	1 626
Tillabéri	4 359	-	0	2 096	419 260	2 096	419 260	48%	100 622	301 867	762
Zinder	7 058	-	0	1 186	237 238	1 186	237 238	17%	56 937	170 811	431
Total	35 000	0	0	18 575	3 714 956	18 575	3 714 956	53%	891 589	2 674 768	6 754

Sur une prévision annuelle de 35 000 ha de terres agricoles dégradées à traiter, 18 575 ha ont été réalisés ; soit un taux de réalisation de 53% pour un montant de 3 714 956 000 FCFA. Ces réalisations ont généré 6 754 emplois temporaires de 6 mois et un revenu de 2,675 milliards de FCFA à la population.

Par ailleurs, le taux de 53% cache des disparités entre les régions. En effet, il varie de 1% pour la région d'Agadez à 118% pour la région de Maradi. Ceci s'explique d'une part par le potentiel de terres agricoles dégradées par région et d'autre part par l'engouement des Partenaires Techniques et Financiers qui varie selon les régions.

Tableau 2 : Situation des terres sylvicoles dégradées traitées en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	1 949	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Diffa	1 156	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Dosso	3 106	40	8 050	10	2 000	50	10 050	2%	2 412	7 236	18
Maradi	5 269	25	5 000	78	15 600	103	20 600	2%	4 944	14 832	37
Niamey	238	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Tahoua	6 119	35	7 000	3 358	671 683	3 393	678 683	55%	162 884	488 651	1 234
Tillabéri	3 269	0	0	494	98 728	494	98 728	15%	23 695	71 084	180
Zinder	5 394	0	0	10	2 000	10	2 000	0%	480	1 440	4
Total	26 500	100	20 050	3 950	790 011	4 050	810 061	15%	194 415	583 244	1 473

Sur une prévision annuelle de 26 500 ha de terres sylvicoles dégradées à traiter, 4 050 ha ont été réalisés ; soit un taux de réalisation de 15% pour un montant de 810 061 000 FCFA. Ces réalisations ont généré 1 473 emplois temporaires de 6 mois et un revenu de 583,24 millions de FCFA à la population.

Par ailleurs, le taux de 15% s'explique par l'arrêt des activités par certains partenaires suite aux sanctions de la CEDEAO et cache des disparités entre les régions. En effet, il varie de 0% pour les régions de Niamey, Agadez, Diffa et Zinder à 55% pour la région de Tahoua. Le taux nul enregistré dans ces régions de Niamey, Agadez, Diffa et Zinder s'explique par l'absence de financement de l'activité dans ces régions. Concernant les autres régions, la variation s'explique par l'engouement des Partenaires Techniques et Financiers qui varie selon les régions.

Tableau 3 : Situation des terres pastorales dégradées traitées en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	2 049	0	0	1 147	229 400	1 147	229 400	56%	55 056	165 168	417
Diffa	1 156	80	16 000	743	148 676	823	164 676	71%	39 522	118 567	299
Dosso	3 106	75	15 000	3 150	630 054	3 225	645 054	104%	154 813	464 439	1 173
Maradi	5 269	0	0	3 039	607 898	3 039	607 898	58%	145 896	437 687	1 105
Niamey	238,2	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Tahoua	6 119	35	7 000	3 358	671 683	3 393	678 683	55%	162 884	488 651	1 234
Tillabéri	3 269	243	48 618	3 874	774 716	4 117	823 334	126%	197 600	592 800	1 497
Zinder	5 294	0	0	3 464	692 786	3 464	692 786	65%	166 269	498 806	1 260
Total	26 500	433	86 618	18 776	3 755 213	19 209	3 841 831	72%	922 039	2 766 118	6 985

Sur une prévision annuelle de 26 500 ha de terres pastorales dégradées à traiter, 19 209 ha ont été réalisés ; soit un taux de réalisation de 72% pour un montant de 3 840 831 000 FCFA. Ces réalisations ont généré 6 985 emplois temporaires de 6 mois et un revenu net de 2,766 milliards de FCFA à la population.

Par ailleurs, le taux de 72% cache des disparités entre les régions. En effet, il varie de 0% pour la région de Niamey et 126% pour la région de Tillabéri. Le taux nul enregistré dans la région de Niamey s'explique par l'absence de financement de l'activité dans cette région. Concernant les autres régions, la variation s'explique par l'engouement des Partenaires Techniques et Financiers qui varie selon les régions. Le taux atypique de la région de Tillabéri se justifie par l'intérêt des PTF pour cette activité qui a dépassé la prévision.

Tableau 4 : Situation de l'ensemble des terres dégradées traitées en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	6 496	0	0	1 147	229 400	1 147	229 400	18%	55 056	165 168	417
Diffa	3 854	80	16 000	1 881	376 240	1 961	392 240	51%	94 138	282 413	713
Dosso	10 352	115	23 050	4 667	933346	4 782	956 396	46%	229 535	688 605	1739
Maradi	17 563	25	5 000	11 401	2 280 134	11 426	2 285 134	65%	548 432	1 645 297	4155
Niamey	794	0	0	-	0	0	0	0%	0	0	0
Tahoua	20 397	70	14 000	11 562	2 312 339	11 632	2 326 339	57%	558 321	1 674 964	4 230
Tillabéri	10 898	243	48 618	6 464	1 292 704	6 707	1 341 322	62%	321 917	965 752	2 439
Zinder	17 646	0	0	4 202	840 444	4 202	840 444	24%	201 707	605 120	1 528
Total	88 000	533	106 668	41 323	8 264 607	41 856	8 371 275	48%	2 009 106	6 027 318	15 221

Il ressort du tableau 4 que sur une prévision annuelle de 88 000 ha au plan national, 41 856 ha ont été traités en 2024, soit un taux de réalisation physique de 48% pour un coût de 8 371 275 000 FCFA. Ce taux de réalisation cache des disparités au plan régional, car il varie de 18% pour la région d'Agadez à 65% pour la région de Maradi. Ces écarts s'expliquent d'une part par le potentiel des terres dégradées dans les régions et d'autre part par le maillage des projets intervenant dans ces régions. Mais globalement, il s'observe une réduction des superficies traitées par rapport à 2023. En effet, ces superficies passent de 47 872 ha en 2023 à 41 856 ha en 2024, soit une réduction de 12,57% lié à l'arrêt des activités par certains partenaires suite aux mesures suspensives de décaissement.

La mise en œuvre de ces activités a permis la création de 15 221 emplois temporaires de 6 mois (2 009 106 hjrs) ayant bénéficié en cash de 6, 027 milliards de FCFA.

Par ailleurs, le niveau de réalisation sur les ressources propres de l'Etat reste très faible, avec 533 ha traités, correspondant ainsi à 1,27% de la réalisation nationale.

1.1.2. Traitement des dunes

Le traitement des dunes fait partie intégrante des activités rentrant dans le processus de lutte contre l'ensablement des cuvettes et infrastructures socio-économiques. La situation de 2024 des dunes traitées est présentée dans le tableau 5.

Tableau 5 : Situation des dunes traitées en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	2 500	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Diffa	6 459	0	0	3 860	772 029	3 860	772 029	60%	193 007	579 022	1 462
Dosso	596	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Maradi	870	0	0	24	4 800	24	4 800	3%	1 200	3 600	9
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0
Tahoua	2 740	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Tillabéri	2 500	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Zinder	4 336	0	0	1 816	363 274	1 816	363 274	42%	90 819	272 456	688
Total	20 000	0	0	5 701	1 140 103	5 701	1 140 103	29%	285 026	855 077	2 159

Il ressort de l'analyse du tableau 5, que sur une prévision annuelle de 20 000 ha, **5 701** ha de dunes ont été traitées, soit un taux de réalisation de 29% pour un montant de 1 140 103 000 FCFA. Ces réalisations relèvent essentiellement des régions de Diffa et de Zinder où la menace d'ensablement est beaucoup plus marquée et le Projet de Gestion Durable des Terres (PGDT) intervient exclusivement dans la protection des cuvettes oasiennes desdites régions. Il ressort une récession de l'indicateur passant 9 263 ha en 2023 à 5 701 ha en 2024, soit un recul de 38,45% ; due aux mesures suspensives de décaissement de certains projets.

Cependant, le traitement des dunes au cours de 2024 a permis de mobiliser **285 026** hommes-jours, ayant bénéficiés en cash d'un montant de **855,1 millions de FCFA**.

1.1.3. Lutte contre les plantes envahissantes terrestres

La mise en œuvre des activités relatives à la lutte contre les plantes envahissantes terrestres permet de débarrasser les parcours pastoraux et les jachères des plantes envahissantes terrestres telles que le *Sida cordifolia* pour les substituer à termes par des espèces appréciées par les animaux et qui ont une meilleure valeur nutritive. Cette activité a donné des résultats concluants surtout dans la région de Maradi où elle est beaucoup développée. Le tableau 6 récapitule la situation en 2024 de la lutte contre les plantes envahissantes terrestres par régions.

Tableau 6 : Situation de la lutte contre les plantes envahissantes terrestres en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	100	95	3 786	-	-	95	3 786	95%	1 893	3 786	14
Diffa	500	-	-	-	-	-	-	0%	-	-	-
Dosso	500	125	5 000	2 627	105 080	2 752	110 080	550%	55 040	110 080	417
Maradi	5 929	190	7 600	5 437	217 485	5 627	225 085	95%	112 543	225 085	853
Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tahoua	500	310	12 400	60	2 400	370	14 800	74%	7 400	14 800	56
Tillabéri	1 000	205	8 200	140	5 600	345	13 800	35%	6 900	13 800	52
Zinder	1 471	400	16 000	1 115	44 589	1 515	60 589	103%	30 294	60 589	230
Total	10 000	1 325	52 986	9 379	375 154	10 704	428 140	107%	214 070	428 140	1 622

Sur une prévision annuelle de 10 000 ha, il a été réalisé 10 704 ha, correspondant à un taux de réalisation de 107% qui relèvent essentiellement des régions de Maradi, Zinder et Dosso, grâce à l'appui des PTF. On constate une amélioration du niveau d'atteinte de l'indicateur qui passe de 10 150 ha en 2023 à 10 704 ha en 2024, soit une augmentation de 5,46% liée essentiellement à la mise en œuvre du projet PGIP.

Par ailleurs, il a été mobilisé 214 070 hjs, correspondant à 1 622 emplois temporaires de 6 mois, et procurer à la population un revenu net de 428 millions de FCFA.

1.1.4. Lutte contre les plantes envahissantes aquatiques

La lutte contre les plantes envahissantes aquatiques opération vise à faucarder les plantes envahissantes comme *Typha australis* et *Euchornia crassipes* communément appelé « jacinthe d'eau » qui entravent la navigation et affectent la productivité piscicole des plans et cours d'eau infestés. Le tableau 7 donne la situation en 2024 de la lutte contre les plantes envahissantes aquatiques par régions.

Tableau 7 : Situation de la lutte contre les plantes envahissantes aquatiques en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Diffa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dosso	200	-	-	10	8 000	10	8 000	5%	4 000	8 000	30
Maradi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niamey	200	-	-	-	-	-	-	0%	-	-	-
Tahoua	200	-	-	-	-	-	-	0%	-	-	-
Tillabéri	600	-	-	-	-	-	-	0%	-	-	-
Zinder	800	-	-	581	464 608	581	464 608	73%	232 304	464 608	1 760
Total	2 000	-	-	591	472 608	2 957	472 608	30%	236 304	472 608	1 790

Au cours de 2024, il a été faucardé 591 ha de plan d'eau sur une prévision annuelle de 2 000 ha, soit 30% de réalisation. L'indicateur a connu une régression passant de 1 402 ha en 2023 à 591 ha en 2024. Ceci est lié aux mesures suspensives de décaissements des PTF dans la mise en œuvre de l'activité. Cette opération de lutte contre les plantes envahissantes aquatiques a permis de mobiliser 236 304 hommes-jours ayant bénéficié en cash de **472,6 millions de FCFA**. Aussi, 1790 emplois temporaires de 6 mois à travers ladite opération.

Il faut noter que la région de Zinder a enregistré seule 581 ha soit 98% des réalisations.

1.1.5. Régénération Naturelle Assistée (RNA)

La Régénération Naturelle Assistée (RNA) consiste à repérer et protéger les jeunes sujets ayant poussé spontanément dans les champs. La RNA a pour objectif d'accroître et de réguler la densité des arbres/arbustes dans les champs sans faire recours aux plantations. Le tableau 8 donne la synthèse en 2024 de la Situation de la RNA en 2024 par régions.

Tableau 8 : Situation de la RNA en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	1 071	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0
Diffa	1 071	0	0	1000	7 500	1000	7 500	93%	4 000	24 000	30
Dosso	21 429	0	0	7 269	54 521	7 269	54 521	34%	29 078	174 467	220
Maradi	42 857	0	0	22 352	167 643	22 352	167 643	52%	89 410	536 458	677
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0
Tahoua	25 714	0	0	10 408	78 059	10 408	78 059	40%	41 631	249 788	315
Tillabéri	25 714	0	0	10 016	75 120	10 016	75 120	39%	40 064	240 384	304
Zinder	32 143	0	0	6 913	51 850	6 913	51 850	22%	27 653	165 920	209
Total	150 000	0	0	57 959	434 692	57 959	434 692	39%	231 836	1 391 016	1 756

Il ressort du tableau 8, que sur une prévision de 150 000 ha, **57 959** ha sont traités en RNA, soit un taux de réalisation de 39%. L'indicateur a connu une régression passant de 65 619 ha en 2023 à 57 959 ha en 2024, soit une réduction de 11,67%. Cette faible performance est liée à l'arrêt des activités des partenaires suite aux mesures suspensives de décaissements de certains projets.

Cependant, il a été mobilisé **231 836** hommes-jours, correspondant à 1 756 emplois temporaires de 6 mois qui ont permis de procurer à la population un revenu net de **1, 391 milliards de FCFA**.

1.1.6. Production de plants forestiers

La production de plants forestiers est assurée par des privés notamment les pépiniéristes villageois généralement organisés en groupements qui sont en majorité féminins. L'essentiel de la production des plants est destiné à l'approvisionnement des programmes et projets, ONG, collectivités et l'Etat. Les plants sont utilisés dans les différentes plantations au niveau des sites de récupération des terres, de fixation des dunes, des infrastructures socioéconomiques, etc. La production de plants forestiers de 2024 par région est détaillée dans le tableau 9.

Tableau 9 : Situation de la production des plants forestiers

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués* 1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	12 000 000	0	0	23 110	2 311	23 110	2 311	37%	578	58	4
Diffa		0	0	1 719 411	171 941	1 719 411	171 941		42 985	4 299	326
Dosso		0	0	100 000	10 000	100 000	10 000		2 500	250	19
Maradi		0	0	302 849	30 285	302 849	30 285		7 571	757	57
Niamey		0	0	37 125	3 713	37 125	3 713		928	93	7
Tahoua		0	0	250 087	25 009	250 087	25 009		6 252	625	47
Tillabéri		0	0	1 381 166	138 117	1 381 166	138 117		34 529	3 453	262
Zinder		0	0	601 132	60 113	601 132	60 113		15 028	1 503	114
Total	12 000 000	0	0	4 414 880	441 488	4 414 880	441 488	37%	110 372	11 037	836

Sur une prévision de 12 000 000 de plants forestiers en 2024, il a été produit 4 414 880 plants, soit un taux de 37%. Cette production est passée de 10 515 439 plants en 2023 à 4 414 880 plants en 2024, soit une régression de 58%. Ainsi, cette activité a permis de mobiliser 110 372 hjr pour un revenu distribué de 11, 037 millions de FCFA.

1.1.7. Superficies plantées

La plantation consiste à des opérations de boisement en blocs à travers les plantations dans le cadre des bois villageois, ombrage dans les places publiques (marchés, mosquées, dispensaires...). Il est à relever que les plantations dans les ouvrages CRS/DRS ne sont pas considérées dans cette partie. La situation des superficies plantées en 2024 par région est consignée dans le tableau 10.

Tableau 10 : Situation des superficies plantées en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distribués*1000 FCFA	Emplois temporaires créés
		Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	30 000	-	-	22	689	22	689	69%	172	17	1
Diffa		75	2 348	4 075	127 532	4 150	129 879		32 470	3 247	246
Dosso		44	1 377	2 855	89 353	2 899	90 730		22 683	2 268	172
Maradi		7	223	1 159	36 271	1 166	36 494		9 124	912	69
Niamey		-	-	1	39	1	39		10	1	0
Tahoua		70	2 191	4 516	141 339	4 586	143 530		35 882	3 588	272
Tillabéri		50	1 565	4 987	156 090	5 037	157 655		39 414	3 941	299
Zinder		-	-	2 934	91 838	2 934	91 838		22 960	2 296	174
Total		30 000	246	7 704	20 548	643 151	20 794		650 855	69%	162 714

Sur une prévision annuelle de 30 000 ha, 20 794 ha ont été plantés au cours de l'année 2024, soit un taux de réalisation de 69%. Cet indicateur a connu une baisse, passant de 21 504 ha en 2023 à 20 794 ha en 2024, soit une réduction de 3,30%. Ainsi, cette activité a permis de générer 1 233 emplois temporaires de 6 mois et mobiliser 162 714 hjr pour un revenu distribué de 16, 271 millions de FCFA.

1.1.8. Ouverture des bandes pare-feu

L'ouverture des bandes pare-feux vise à protéger les parcours pastoraux et la biodiversité contre les feux de brousse. Cette opération est principalement exécutée dans les zones les plus sensibles aux feux de brousse, c'est-à-dire la zone pastorale. Le tableau 11 rapporte la situation de 2024 des bandes pare-feu par régions et le tableau 12 rapporte la situation des cas de feux de brousse qui se sont déclarés en 2024.

Tableau 11 : Situation des bandes pare-feu en 2024

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus distri.*1000 FCFA	Emplois temp. créés
		Réalisation (km)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (km)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (km)	Cout*1000 FCFA				
Agadez	5 910	515	25 750	1 513	75 650	2 028	101 400	34%	40 560	81 120	307
Diffa	2 358	507	25 352	902	45 115	1 409	70 467	60%	28 187	56 374	214
Dosso	1 504	173	8 650	494	24 685	667	33 335	44%	13 334	26 668	101
Maradi	1 533	260	13 000	2 177	108 857	2 437	121 857	159%	48 743	97 485	369
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0
Tahoua	7 936	310	15 500	6 329	316 450	6 639	331 950	84%	132 780	265 560	1 006
Tillabéri	3 725	164	8 200	705	35 250	869	43 450	23%	17 380	34 760	132
Zinder	2 033	91	4 550	532	26 582	623	31 132	31%	12 453	24 906	94
Total	25 000	2 020	101 002	12 652	632 588	14 672	733 590	59%	293 436	586 872	2 223

Sur une prévision annuelle de 25 000 km de bandes pare-feu, 14 672 km ont été réalisés en 2024, soit un taux d'exécution de 59% avec assez de disparités entre les régions. Globalement, l'indicateur passe de 15 966 km en 2023 à 14 672 km en 2024, soit une réduction de 8,10%.

Les travaux d'ouverture des bandes pare-feux ont permis de mobiliser 293 436 hommes-jours correspondant à 2 223 emplois temporaires de 6 mois, et procurer à la population un revenu net de 586, 872 millions FCFA.

Cependant, en dépit des efforts faits en matière de lutte contre les feux de brousse, la campagne 2024 a enregistré 231 cas de feux de brousse sur le plan national dont la situation est présentée dans le tableau 12.

Tableau 12 : Situation des cas de feux de brousse en 2024

Régions	Nbre de cas déclarés	Nombre d'ha brûlés	Matière sèche brûlée (tonne)	Eq. besoins en UBT brûlés
Agadez	31	28 020	386 866	61 898 560
Diffa	35	43 925		-
Dosso	-	-	-	-
Maradi	22	1 554	1 155	184 800
Niamey	-	-	-	-
Tahoua	63	113 608	133 431	21 348 960
Tillabéri	22	15 662	11 009	1 761 440
Zinder	58	352 375	282 789	45 246 240
Total	231	555 144	815 250	130 440 000

Au cours de la campagne 2024, il a été enregistré 231 cas de feux de brousse sur l'ensemble du pays, pour une superficie de 555 144 ha brûlés. Ce qui a occasionné la perte d'au moins 815 250 tonnes de matière sèche qui représente le besoin annuel de 130 440 000 UBT. En effet, la biomasse de certains sites brûlés n'est pas rapportée.

1.1.9. Empoisonnement des mares

L'opération consiste à empoisonner des mares permanentes, semi-permanentes et même temporaires afin de booster la production halieutique et améliorer ainsi les revenus des pêcheurs et l'état nutritionnel des populations.

Tableau 13 : Situation des mares empoisonnées en 2024

Régions	Prévision (mare)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique
		Réalisation (mare)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (mare)	Cout*1000 FCFA	Réalisation (mare)	Cout*1000 FCFA	
Agadez	150	0	0	0	0	0	0	21%
Diffa		0	0	0	0	0	0	
Dosso		0	0	24	47 490	24	47 490	
Maradi		1	2000	3	6000	4	8000	
Niamey		0	0	0	0	0	0	
Tahoua		0	0	3	6 000	3	6 000	
Tillabéri		1	2 000	0	0	1	2 000	
Zinder		0	0	0	0	0	0	
Total		150	2	4 000	30	59 490	32	

Sur 150 mares sont prévues pour l'empoisonnement au titre de l'année 2024, trente-deux (32) mares ont été empoisonnées en 2024, soit un taux de réalisation de 21%. La performance au niveau de cette activité est restée invariante, due à l'arrêt des activités par les partenaires suite aux mesures suspensives de décaissements.

1.1.10. Production de poisson

Les données de 2024 sont issues des captures au niveau des principaux cours d'eaux sur l'ensemble du pays.

Tableau 14 : Situation de la production de poisson en 2024

Régions	Prévision annuelle (tonne)	Réalisations cumulées	Taux de réalisation
Agadez	55 000	0	92%
Diffa		16 100	
Dosso		9 231	
Maradi		884	
Niamey		449	
Tahoua		5 977	
Tillabéri		12 540	
Zinder		5 640	
TOTAL		55 000	

Une quantité de 50 821 tonnes de poisson frais a été capturée sur une prévision de 55 000 tonnes pour l'année 2024, soit un taux de 92 %.

Le coût de la production annuelle est estimé à 76,231 milliards de FCFA, sur la base d'un prix moyen de 1 500 FCFA/kg de poisson.

1.1.11. Production des Produits Forestiers Non Ligneux (Moringa, gomme et miel)

La production des Produits Forestiers Non Ligneux concerne principalement trois (3) produits forestiers comme indiqué dans le tableau 15.

Tableau 15 : Situation de la production des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) en 2024

Régions	PRODUCTION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)								
	Gomme arabique (tonne)			Feuilles de Moringa (tonne)			Miel (litre)		
	Prévision annuelle	Réalisation annuelle	Taux de réalisation	Prévision annuelle	Réalisation annuelle	Taux de réalisation	Prévision annuelle	Réalisation annuelle	Taux de réalisation
Agadez	4 000	0	2%	150 000	865	37%	30 000	0	130%
Diffa		0			12 414			698	
Dosso		4			2 255			1 842	
Maradi		25			16 742			11 211	
Niamey		0			12 503			0	
Tahoua		32			5 212			201	
Tillabéri		4			4 661			7 002	
Zinder		15			252			18 100	
Total		4 000			80			2%	

Il ressort de l'analyse du tableau 14, que la production de la gomme en 2024 est très faible avec un taux de réalisation de 2%, malgré l'importance du potentiel de production de la gomme au Niger. Quant à celle du moringa, elle a relativement régressé, avec une production en 2024 de 54 904 tonnes contre 88 732 tonnes en 2023, soit une réduction de 38,12%. Ces résultats sont dus essentiellement à l'insuffisance de remonté des données. Enfin, pour le miel on relève que la cible annuelle a atteint un taux de 130%. Cela s'explique par un regain d'intérêt de la plupart des acteurs de la filière qui sont en train d'investir dans le secteur de l'apiculture.

La valeur marchande de la gomme arabique totale récoltée en 2024 est estimée à 64 millions de F CFA sur la base de 800 000 FCFA la tonne ; celle de des feuilles de moringa produite en 2024 est estimée à environ 33 milliards de F CFA sur la base de 600 FCFA le Kg et celle du miel de la production de 2024 est estimée à 195,3 millions de F CFA sur la base 5 000 F CFA le litre.

1.1.12. Synthèse des réalisations du sous-secteur de l'environnement

Le tableau 16 fait le récapitulatif des réalisations physiques menées au cours de l'année 2024.

Tableau 16 : Synthèse des réalisations 2024

Activités	Unités	Cibles 2024	Réalisations 2024	Taux de réalisation	Cout *1000 FCFA	Nbre HJ	Revenus distribués (* 1000 F CFA)
1. GESTION DURABLE DES TERRES	ha	270 000	119 176	44%	12 739 619	3 922 742	10 023 698
1.1 Traitement des terres dégradées	ha	88 000	41 856	48%	8 371 275	2 009 106	6 027 318
1.2 Fixation des dunes	ha	20 000	5 701	29%	1 140 103	285 026	855 077
1.3 Lutte contre les plantes envahissantes terrestres	ha	10 000	10 704	107%	428 140	214 070	428 140
1.4 Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes	ha	2 000	591	30%	472 608 000	236 304	472 608 000
1.5 Régénération naturelle assistée (RNA)	ha	150 000	57 959	39%	434 692	231 836	347 754
2. Production des plants	plant	12 000 000	4 414 880	37%	441 488	110 372	441 488
3. Plantations	ha	30 000	20 794	69%	650 855	162 714	650 855
4. Empoisonnement des mares	mare	150	32	21%	63 490	-	-
5. Ouverture des bandes pare feux	km	25 000	14 672	59%	733 590	293 436	586 872
6. Production de la gomme arabique	tonne	4 000	80	2%	-	-	-
7. Production de moringa	tonne	150 000	54 904	37%	-	-	-
8. Production du miel	litre	30 000	39 053	130%	-	-	-
9. Production de poissons	tonne	55 000	50 821	92%	-	-	-
Total					12 792 148 391	3 620 798	10 114 829 797

Le tableau 16 montre que la réalisation de l'ensemble des travaux a mobilisé **3,620** millions d'hommes-jours correspondant à la création de **27 430** emplois temporaires de six (6) mois. Ces emplois ont généré en cash la somme de **10,11 milliards de FCFA** pour un coût global des travaux de **12,792 milliards de FCFA**.

1.2. Domaine de l'Hydraulique, de l'Assainissement et du Cadre de Vie

L'objectif visé est d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats pour tous, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau.

1.2.1. Hydraulique Urbaine

Conformément à leurs missions respectives, la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN) et la Nigérienne de Eaux (NDE), ont assuré la continuité du service public de l'eau potable dans les 56 centres concédés dont 55 affermés et un délégué dont elles ont la charge.

Aussi, **112 079 personnes supplémentaires** ont eu accès à l'eau potable à travers les réalisations de :

- 10 579 nouveaux branchements ;
- 33 nouvelles bornes fontaines ;
- 78 km de conduites de distribution posées ;
- 2 unités de traitement d'eau potable (Birnin Konni et Bagaroua);
- 1 Réservoir en inox de 250 mètres cube à Dakoro ;
- 4 forages d'exploitation dont deux (2) au champ de captage de Aroungouza à Zinder et deux (2) à Ouallam.
- 4 groupes électrogènes installés
- Le curage des cuvettes d'infiltration du champ de captage de Gogo-Machaya

Par ailleurs, neuf (9) forages (Kollo, Bouza, Filingué, Tamaské (2), Dosso (2), Arlit et Agadez) et six (6) réservoirs (Mirriah, Loga, Aguié, Matankari, Illéla et Say) ont été réhabilités.

La production annuelle d'eau est passée de **108 850 000 m³** en 2023 à **109 117 229 m³** en fin 2024, ce qui a nécessité l'utilisation de :

- **3104,55 tonnes** de produits chimiques d'une valeur de 3,6 milliards de francs CFA ;
- **1 735 436 litres** de gasoil consommé pour un coût total de 1,25 milliards FCFA,
- **61 708 322 Kwh** d'énergie électrique consommée pour un coût total de 5,08 milliards FCFA.

1.2.2. Hydraulique Villageoise

Le tableau suivant présente les réalisations faites au cours de l'année 2024 dans le domaine de l'Alimentation en Eau Potable en milieu villageois.

Tableau 17: Réalisations des ouvrages hydraulique en milieu villageois

Programmes	Livrables	Cibles 2024 du secteur	Réalisations globales 2024	Ecart global	Taux globaux	Justification des écarts
Programme 2014 : Accès à l'eau potable	SP1 : Alimentation en Eau Potable					
	Réalisation d'infrastructures AEP					
	PEA	169	221	52	131	L'écart est

et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)	Mini AEP simple (AEPS)	121	74	-47	61	lié aux mesures suspensives de décaissement de certains projets
	AEP multi-villages (AEP MV)	134	43	-91	32	
	Extensions mini AEP (nouvelles BF)	113	119	6	105	
	Puits cimentés villageois	16	0	-16	0	
	FPMH	66	39	-27	59	
	Forages	164	49	-115	30	
	Autres interventions	16	0	-16	0	
	éqPEM réalisés	4 443	2 799	-1644	63	
	Nouveaux ménages desservies	111 075	69 975	-41 100	63	
	Réhabilitation d'infrastructures AEP					
	PEA	10	30	20	300	L'écart est lié aux mesures suspensives de décaissement de certains projets
	Mini AEP simple	34	19	-15	56	
	AEP multi-villages	22	3	-19	14	
	Puits cimentés villageois	2	4	2	200	
	FPMH	19	23	4	121	
	Autres interventions	4	0	-4	0	
	éqPEM réhabilités	272	398	126	146	

Les ouvrages réalisés comprennent :

- 221 postes d'eau autonomes (forage, château d'eau et une rampe de distribution) ;
- 74 mini-AEP simples (forage, château d'eau, conduite de distribution, bornes fontaines dans un village) ;
- 43 AEP multi-villages (un système composé d'un forage, réservoir, bornes fontaine, conduite de distribution reliant plusieurs villages) ;
- 39 forages équipés de pompe à motricité humaine ;
- 119 nouvelles Bornes Fontaines pendant l'extension des AEP.

Ces réalisations totalisent **2 799 nouveaux** équivalents Points d'Eau Modernes (éqPEM), et ont permis de desservir **699 750** personnes supplémentaires. Par ailleurs, **398** ouvrages tous types confondus ont été réhabilités.

1.2.3. Hydraulique Pastorale

Le tableau 5 donne les réalisations des ouvrages hydrauliques en milieu pastoral.

Tableau 18: Réalisation des ouvrages hydraulique en milieu pastoral

Programmes	Livrables	Cibles 2024 du secteur	Réalisations globales 2024	Ecarts globaux	Taux globaux	Justification des écarts
Programme 2014 : Accès à l'eau potable et Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)	Hydraulique Pastorale					
	Puits cimentés pastoraux	209	62	-147	30	L'écart est lié aux mesures suspensives de décaissement de certains projets
	Stations de Pompage Pastorales (SPP)	61	12	-49	20	
	Extensions SPP (nouvelles BF)	6	1	-5	17	
	Nombre d'accord sociaux	148	2	-146	1	
	Autres interventions	6	0	-6	0	
	éqPEM réalisés	573	133	-440	23	
	Nouveaux ménages desservies	11 611	3 375	-8236	29	
	Réhabilitation d'infrastructures AEP					
	Puits cimentés (pastoraux)	50	19	-31	38	L'écart est lié aux mesures suspensives de décaissement de certains projets
	Stations de Pompage Pastorales (SPP)	22	10	-12	45	
	éqPEM réhabilités	65	82	17	126	

S'agissant de l'hydraulique pastorale, les nouveaux ouvrages réalisés comprennent :

- 62 puits cimentés pastoraux,
- 12 Stations de Pompage Pastorales (SPP).

Ces réalisations totalisent **133 nouveaux** équivalents Points d'Eau Modernes (éqPEM), et ont permis de desservir **3 375** personnes supplémentaires et **133 000** Unités de Bétail Tropical.

Les travaux de réhabilitation ont porté sur 19 puits cimentés pastoraux et 10 stations de pompes pastorales.

1.2.4. Hygiène et de l'Assainissement

Le tableau qui suit présente les réalisations faites au cours de l'année 2024 dans le domaine de l'Hygiène et de l'Assainissement.

Tableau 19 : Bilan des réalisations d'hygiène, d'assainissement et des déchets

Programmes	Livrables	Cibles 2024 du secteur	Réalisations globales 2024	Ecarts globaux	Taux globaux	Justification des écarts
Programme 2015 : Hygiène et Assainissement	Latrines dans les formations sanitaires	332	268	-64	81%	Certains ouvrages en cours
	Latrines dans les établissements scolaires	635	610	-25	96%	Certains ouvrages en cours
	Latrines dans les lieux publics	218	62	-156	28%	
	Station de traitement des boues de vidange (STBV)	0	0	0		Les études sont en cours
	Ouvrages Eaux grises	1	1	0	100%	
	Formations des acteurs	0	0	0		
	Kits de Lavage de Mains dans les écoles	0	10	10		
	Kits de Lavage de Mains dans les centres de santé	0	1	1		
	Approche ATPC : nombre de villages	4 912	2 747	-2 165	56%	Processus en cours
	Approche ATPC : population totale	3 846 664	3164624	-682 040	82%	
	Villages FDAL	5 844	1 040	-4 804	18%	
	Communes FDAL	41	12	-29	29%	
	Schéma directeur d'assainissement	3	0	-3	0%	Processus en cours
	Mesures d'accompagnement des villages FDAL	2	0	-2	0%	
	Quantité des déchets plastiques	500	623	123	125%	

	collectés					
	Quantité des déchets Solides Municipaux (DSM) collectés	145 000	7 968	-137 032	5%	Insuffisance dans la collecte des données statistiques

Il a été réalisé :

- ✓ Le déclenchement de l'ATPC dans 2 747 villages à l'échelle nationale sur 4 912, ayant permis de toucher 3 164 835 personnes ;
- ✓ 1 810 latrines familiales ont été construites au bénéfice des ménages ruraux ;
- ✓ 62 latrines dans les lieux publics,
- ✓ 610 latrines dans les établissements scolaires,
- ✓ 268 latrines dans les formations sanitaires,
- ✓ La collecte de 623 tonnes des déchets plastiques et 7 968 tonnes des déchets solides municipaux.

1.2.5. Connaissance, du Suivi et de la Protection des ressources en eau

Le tableau qui suit présente les réalisations faites au cours de l'année 2024 dans le domaine de la connaissance, du suivi et de la protection des Ressources en eau.

Tableau 20: Réalisations dans le domaine de la connaissance, du suivi et de la protection des Ressources en eau

Programmes	Livrables attendues	Cibles 2024 du secteur	Réalisations globales 2024	Ecart	Taux (%) $c=b*100/a$	Justification des écarts
Programme 2016 :	Nombre de piézomètres, installés ou réhabilités	27	0	27	0%	
	Nombre de dispositifs de la qualité de l'eau installés ou réhabilités	36	0	36	0%	
	Nombre de stations hydrométriques installés ou réhabilités	5	34	-29	680%	
	Nombre de missions de suivi des ressources en eau	27	7	20	26%	

Il ressort du tableau que :

- Trente-quatre (34) stations hydrométriques installés ou réhabilités sur 5 prévues soit 680% de taux de réalisations en 2024 ;
- Sept (7) missions de suivi des ressources en eau ont été réalisées sur 27 prévues soit un taux de réalisation de 26% en 2024.

II. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET GOUVERNANCE

2.1. Renforcement des capacités

2.1.1. Renforcement des capacités techniques

Dans le cadre du renforcement des capacités techniques, plusieurs formations ont été conduites avec des thèmes variées à l'intention des cadres et des producteurs.

- Formation des services techniques en charge de l'hydraulique pastorale sur l'outil Kobo TOOL BOX dans le cadre de la mise en œuvre du PRAS II ;
- Formation des services techniques en charge de l'hydraulique pastorale sur l'outil cartographique et prospectif en hydrologie dans le cadre de la mise en œuvre du PRAPS II ;
- Formation des acteurs, responsables des projets et programme portefeuille de la BAD sur l'outil RASME pour le suivi évaluation.
- Formation des membres du COPIL des projets et programmes sous financement de la BM sur le PTBA ;
- Formation sur de l'outil de production des comptes WASH (WAPT)
- Formation sur les logiciels de collecte de données (ODK Tools et KOBO collect) et l'outil RLCM (4) ;
- Formation sur les Systèmes d'information Géographique avec le logiciel QGIS au profit de seize (16) officiers des FAN ;
- Formation des formateurs régionaux sur le toolkit produit par la Nutrition de la PNIN ;
- Participation à la campagne Tabaski Ecolo 2024 : plus de 500 000 personnes ont été sensibilisés ;
- Formation de six cadres de l'ANGMV sur des thématiques diverses : l'observatoire GMV, sur le logiciel Collecte Earth et Mapathon, système comptable de l'APGMV logiciel Kobo Collecte ;
- Formation et Appui financier à 5 jeunes diplômés en agrobusiness par l'ambassadeur de la GMV dans le cadre de la collaboration avec l'ONG Un Milliard d'Arbre en Afrique ;
- Campagne Education environnementale dans les écoles : Garder mon école propre : plus de 1000 acteurs de l'école sont sensibilisés ;
- Formation de 3 367 producteurs sur diverses thématiques dont la pêche, les Produits Forestiers Non Ligneux, le cadre de vie des populations et la Gestion Durable des Terres et des Eaux, semences forestières, techniques de saignée ;
- Tenue des formations du froid, de la DGT et changement climatique ;
- Inventaire forestier pour l'élaboration de quarante-sept (47) plans d'aménagement forestier et de gestion simplifiés de forêts, doumeraies, gommeraies dans les régions de Dosso, Maradi, Zinder ;
- Renforcement des capacités sur les mécanismes de la surveillance des maladies animales prioritaires et les zoonoses à l'interface faune sauvage/animaux domestiques ;

- Formation des quarante-deux (42) agents communaux de l'environnement et des informateurs locaux sur la surveillance et le suivi écologique dans la zone de concentration des girafes ;
- Formation de 82 agents communaux de l'Environnement sur le GEMs, Suivi écologique et environnementale ;
- Formation de 96 agents du niveau central et déconcentré sur le Système automatisé du Suivi Evaluation du Ministère, la comptabilité écosystémique du capital naturel ;
- Formation des concessionnaires pour la protection et conservation de la biodiversité et animation d'un cadre d'échange avec les acteurs intervenant dans la zone écologique de la Réserve Naturelle Nationale de Termit Tin Touma (RNNTT) ;
- Formation de cent vingt (120) acteurs du réseau de surveillance de la faune sauvage (RESFASA) sur les zoonoses prioritaires ;
- Formation de 81 administrateurs délégués et agents communaux sur le mécanisme local/Niger ;
- Formation de vingt (20) agents dont treize (13) sous-officiers et sept (07) officiers sur la sécurité et les épizooties ;
- Formation de 40 cadres sur l'article 6 de l'Accord de Paris dans le cadre du PGIP ;
- Formation de 40 cadres marquage budgétaire sensible au climat dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) du FMI ;
- Formation de l'Initiative pour la Transparence Climatique (ICAT) sur les modules techniques de la Transparence climatique et le Cadre de Transparence Renforcée ;
- Formation des agents en charge du contrôle des marchandises sur l'identification des gaz réfrigérants et les textes règlementaires sur les produits chimique et les déchets dangereux dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Agadez et Niamey (125 agents des FDS formés) ;
- Formation des techniciens de froid et climatisation sur les bonnes pratiques en matière de réfrigération, les techniques de récupération et de recyclage et la manipulation sécuritaire des hydrocarbures dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Agadez et Niamey (165 techniciens de froid formés) ;
- Formation des 359 acteurs sur l'Internalisation du PGES.

2.1.2. Renforcement des capacités logistiques

Dans le cadre du renforcement des capacités logistiques, le Ministère a fait plusieurs acquisitions pour opérationnaliser les directions techniques. Ce matériel acquis est consigné dans le tableau suivant.

Tableau 21 : Matériel acquis

N°	Type de matériel acquis	Donateur	Nombre
1	Toyota Land Cruiser Double Cabine	PGIP, REDISSE, FAO	08
2	Toyota Land Cruiser Hard top	PISEN	01
3	Toyota Land Cruiser V6 Mono Cabine	Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie (FSSP)	10

N°	Type de matériel acquis	Donateur	Nombre
4	Moto Yamaha DT 200	Projet de la Plateforme Intégrée pour la Sécurité de l'Eau au Niger (PISEN)	76
5	Moto DT 125	PGIP	50
6	Paquetages militaires	Projet RBT/GIZ	140
7	Serveurs de type DELL EMC POWEREDGE R7 515 cadre de la mise en place du SAP/MR NIGER	Observatoire pour le Sahel et le Sahara (OSS)	02
8	Réhabilitation et équipement de la chambre froide des semences forestières	ARCEP	01
9	Camion Laboratoire	REDISSE III	01
10	Installation d'un guichet unique 3A (Alevins, Aliments, Appui technique) à l'université de Maradi	Coopération Turque (TIKA)	01
11	Appui en matériels informatiques (15 ordinateurs de bureau et accessoires ; 3 imprimantes multifonctions ; 5 ordinateurs portables ; 16 tablettes et 16 GPS)	Projet Portefeuille Thématique Climat au Sahel Volet Niger	01

2.2. Gouvernance du secteur

Dans le domaine de la gouvernance, une série d'activités a été réalisée au cours de l'année 2024 :

- ✓ l'adoption de l'Ordonnance 2024-45 du 30 août 2024 modifiant et complétant la loi 2016-25 du 16 juin 2016 portant Statut Autonome du Personnel du Cadre des Eaux et Forêts ;
- ✓ l'adoption du Décret portant création de la Reserve Naturelle Nationale de la Girafe ;
- ✓ l'adoption du Décret instituant la Journée Nationale de l'Arbre.

III. EFFETS INDUITS DES REALISATIONS

Les réalisations dans le secteur de l'environnement, particulièrement celles liées à la GDT ont permis de mobiliser plus de 4,83 millions d'hommes-jours correspondant à la création de 36 616 emplois temporaires de six (6) mois. Ces emplois ont généré en cash la somme de plus de 13,936 milliards de FCFA pour un coût global des travaux de 17,167 milliards de FCFA.

Aussi le coût de la production du poisson est estimé à 110 milliards de FCFA, sur la base d'un prix moyen de 1 500 FCFA/kg de poisson.

La valeur marchande de moringa produite est estimée à environ 75 milliards de FCFA sur la base de 600 FCFA le Kg et celle du miel est estimée à 482 millions de FCFA sur la base 5 000 FCFA le litre.

Ces réalisations, particulièrement celles liées à la Gestion Durable des Terres (GDT) ont permis d'obtenir un certain nombre d'effets tant sur le plan écosystémique que socio-économique. Ainsi, après le traitement mécanique et biologique des sites, les rendements moyens de la biomasse passent de zéro à 1,92 tonnes de MS/ha, dans la région de Maradi, en 2024.

Sur le plan agricole, le rendement moyen total est de 472 kg/ha pour le mil et sorgho en 2024.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

Comme difficultés majeures rencontrées en 2024, on peut retenir :

- Les mesures suspensives de décaissement par certains partenaires œuvrant dans le secteur ;
- Difficulté de mise à disposition des sites pour la réalisation de 2 Stations de Traitement des Boues de Vidange (STBV) à Niamey sous financement PISEN et la BID.

CONCLUSION

La mise en œuvre des activités du Ministère de L'Hydraulique, de l'Assainissement et l'Environnement, au titre de l'année 2024 a permis d'enregistrer des résultats satisfaisants. Néanmoins, il est important de noter que la performance du ministère a été influencée par le contexte géopolitique et sécuritaire national et régional.

Cependant, la levée partielle ou totale des mesures suspensives de décaissement par certains partenaires permettra d'entrevoir des meilleures performances.